



District de Savoie de Football

B.P. N° 401—73004 CHAMBERY CEDEX

Tél. : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

email : district@savoie.fff.fr—site : <http://savoie.fff.fr>



Echéancier engagements 2022/2023 par Footclubs

| <u>Catégories</u> | <u>Prix</u> | <u>Date limite d'inscription</u> |
|---|---------------|----------------------------------|
| Seniors D1 (Excel), D2 (P.Excel), D3 (1° Div.) | 140,00 | 24 juillet 2022 |
| Seniors D4 (2° Div), D5 (3° Div.) | 105,00 | 24 juillet 2022 |
| U20 | 26,00 | 24 juillet 2022 |
| U17 Cadets | (26 €/équipe) | 21 Août 2022 |
| U15 Minimes | (26 €/équipe) | 21 Août 2022 |
| U17 à 8 | (26 €/équipe) | 10 septembre 2022 |
| U15 à 8 | (26 €/équipe) | 10 septembre 2022 |
| <u>Féminines</u> | | |
| Championnat à 8 | 105,00 | 28 août 2022 |
| <u>U13 Benjamins</u> (toutes catégories) | | |
| | (gratuit) | 10 septembre 2022 |
| <u>Futsal</u> | | |
| Championnat Seniors | 105,00 | 28 Août 2022 |
| Coupe de Savoie (Seniors à U13) | (gratuit) | 27 Novembre 2022 |

Sur formulaire

| | | |
|--------------|-----------|--|
| U11—Pupilles | (gratuit) | Pour ces trois catégories, les informations vous seront communiquées prochainement |
| U9—Poussins | (gratuit) | |
| U7—Débutants | (gratuit) | |

- Comité Direction p. 2-3
- Secrétariat p. 4
- Trésorerie p. 5
- Commission Sportive Seniors / U20 p. 6-7
- Commission Futsal p. 8-9
- Commission des Arbitres p. 9 à 12
- Commission Statut Arbitrage p. 12-13

- Annexes p. 14
Amendes, Infos PSA



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de
faire vivre le Football, nous
saisissons la balle au bond.

Comptes-Rendus

COMITÉ de DIRECTION

Réunion du Lundi 04 Juillet 2022

Président : Mr ANSELME

Présents :

Mmes LECHALARD - JULLIARD

Mrs : CRESTEE - DESMARIEUX – ELHOMBRE – SPADA – VALENTINO - COHEN – THENIS - HUNSTEDT– DIETZ - GALLET– GACHET – SOARES – TOGNET - FONTAINE

Excusés: Mrs GUICHARD – RADOSZYCKI – SALINO – JANET - SAILE – CAREGLIO - BILLAUD

Note aux clubs suivants

Les clubs suivants sont amendés de 140 € pour absence à l'Assemblée Générale du 02 juillet 2022 :

AS LA BRIDOIRE
AS LE MONTCEL
US MODANE

Invitations assemblée générale club

Mr Gilles HUNSTEDT : représentera le District à l'AG de FC SUD LAC

Invitation à l'AG du club de l'A.S.NOVALAISIEENNE – Remerciement

TEAM



**PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE**

UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM



Comptes-Rendus

Décisions du CD du 30 mai 2022

Pour la saison 22-23, en championnat D5 séniors et féminines séniors à 8, le forfait général interviendra au 5^{ème} forfait et non pas au 3^{ème}. L'amende au district sera ramenée à 50 €.

Le président rappelle qu'en raison des nombreuses demandes de subventions liées à la crise tout au long de la saison, qu'en raison de l'utilisation à hauteur de 72 000 € du fond COVID 2022 (accord d'un précédent CD), qu'en raison de la gestion effectuée, les finances du district sont une fois de plus largement positives. Le but n'est pas de réaliser de gros excédants, mais d'être simplement autour de l'équilibre financier. Le CD décide donc de provisionner un fond Covid 2023 à destination des clubs à hauteur de 80 000 €. Les modalités de versement seront définies ultérieurement.

Le CD valide l'organisation des compétitions D4 & D5 pour la prochaine saison. Ceci dans l'intérêt supérieur football savoyard. Ces évolutions font suite aux échanges unanimes avec les clubs lors de la tournée des popotes. Voir en commission sportive.

Infos P.S.A. Savoie

PSA Savoie en tant qu'UFA au sein du CFA Sport et Animation Rhône-Alpes organise la seconde session **CPJEPS AAVQ en contrat d'apprentissage, du 10 octobre 2022 au 06 octobre 2023 à Chambéry.**

Pour rappel, le CPJEPS AAVQ est ouvert dès 16 ans aux jeunes qui souhaitent obtenir un premier niveau de qualification dans le domaine du sport et de l'animation.

En annexe de ce Foot Savoie, le programme de formation. L'apprenti est présent dans votre structure les mercredi jeudi vendredi en période scolaire et du lundi au vendredi en période de vacances scolaires.

Nous avons fait évoluer le rythme de l'alternance :

Hors vacances scolaires, les apprentis seront en formation en moyenne une semaine sur 2, (sauf mercredi)

Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site : www.psa-savoie.com, rubrique formations

N'hésitez pas à nous contacter

Et à diffuser au sein de vos réseaux respectifs

Sandrine Lecointe—LD 04 79 33 06 08 - **Véronique Berthier**- LD 04.79.33.38.33

PSA Savoie POLE FORMATION - formation@psa-savoie.com

L'AMIRAL 2 A rue Simone VEIL 73000 BASSENS



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. 04 79 25 62 71

mail. jpcreation@jpcreation.fr

Comptes-Rendus

SECRÉTARIAT

Réunion du lundi 4 juillet 2022

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 27 juin au 4 juillet 2022

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers:

A.S. NOVALAISIE NNE - F. C. CHAMBOTTE - A. S. BARBY LEYSSE OLYMPIQUE CLUB – A.DES JEUNES DE MAYOTTE – BIOLLAY PRO F.C.

Commission Sportive:

U.S. ST REMY DE MAURIENNE - ENT.S. DRUMETTAZ MOUXY - FC BEAUFORTIN QUEIGE - COEUR DE SAVOIE FOOTBALL - U.S. MODANE (2) - GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE (2) - LAuRAFoot Ligue - A.S. MONT JOVET BOZEL - F. C. CHAMBOTTE - U.S. DOMESSIN - UNION OLYMPIQUE ALBERTVILLE - US LA RAVOIRE – AS CUINES LA CHAMVRE VAL D'ARC (2) – MONTMELIAN A. – US PONTOISE – ES TARENTOISE - LAuRAFoot Service Compétitions – FC ST BALDOPH

Commission des Arbitres:

Courrier

ST PIERRE SPORT FOOTBALL – BIEN Wilfried – BOUCHELAGHEM Semchdine – SERBI Saïd – BEKSAS Aïssa –

Commission Statut de l'Arbitrage :

MONTMELIAN.A – COGNIN SP




Sols et Équipements Sportifs

Tel : 04 50 68 84 28 - Fax : 04 50 68 77 19 - Web : www.coseec.fr
PAE Les Grandes Vignes - 74330 LA BALME DE SILLINGY

Distributeur









Resp. Savoie!

Gilbert GRUFFAT!

Tel : 06 83 86 59 48!

E Mail : gilbertgruffat@coseec.fr

TRÉSORERIE

4 juillet 2022

Amende pour absence assemblée générale du 2 juillet 2022

Les clubs suivants sont amendés de 140 € pour absence à l'assemblée générale du 2 juillet 2022 :

- AS LA BRIDOIRE
- AS LE MONTCEL
- US MODANE

Note aux clubs suivants

Les clubs suivants sont redevables de la somme de 70 € pour solde des frais administratifs :

- ES LE BOURGET DU LAC
- US GRIGNON
- AS NOVALAISE
- US DOMESSIN
- FC VILLARGONDRAN
- AS MONTAGNY

Note aux clubs suivants

Les clubs de **COGNIN SPORTS** et **US MODANE** sont redevables de la somme de 405 € chacun pour frais administratifs .

Note au club AY MAYOTTE

Nous acceptons votre demande d'échéancier avec **le respect strict** des dates suivantes : 1er virement au district de 500 € au 1er août puis solde de 500 € par virement au 25 août. Si cela n'est pas respecté, le règlement financier du district sera appliqué dans toute sa rigueur.



Comptes-Rendus

COMMISSION SPORTIVE

Président : Christophe VALENTINO - 06 64 95 30 10
Responsable Seniors : Alain HANS - 06 28 06 72 52
Seniors Féminines : Jacky GACHET - 06 12 22 99 82
Responsable U20 : Sauveur MICALLEF - 06 23 06 49 93

Réunion du 4 juillet 2022

Présents : MM. HANS, GACHET, MICALLEF, VALENTINO

Courriers clubs

- AF MONTMELIAN : Désidérata pour les deux équipes séniors (jumelage)
- AS CUINES : Désidérata pour les deux équipes séniors (jumelage)
- US LA RAVOIRE : Demande changement de poule D3
- US MODANE : Désidérata pour les deux équipes (jumelage)
- Reçu mail du St REMY DE MAURIENNE : veiller vous engager sur foot club

Saison 2022/2023

Date limite engagement par foot clubs : 24 juillet 2022 pour toutes les catégories seniors et U20

Note aux clubs

Mr HANS Alain sera absent du 10/07/2022 au 22/07/2022

Nous demandons aux clubs de ne pas appeler pendant cette période
(attention communication surtaxée)
et de contacter Mr MICALLEF au 06 23 06 49 93.
Merci d'en prendre bonne note



Comptes-Rendus

U20

COURRIERS CLUBS :

- ES TARENDAISE/ UOA : en entente à confirmer ,engagement une équipe U20 mail reçu le 01/07/2022
- FC St BALDOPH : engagement une équipe U20 mail reçu le 04/07/2022
- FC CHAMBOTTE : lu et noté
- AS BOZEL : engagement U20

Championnat 2022/2023

Les 8 clubs ci-dessous nous ayant confirmé leur intention d'engager une équipe en championnat U20, le District organisera donc un championnat U20 pour 2022/2023.

Merci aux clubs de faire le nécessaire sur Footclubs.

GJ SAVOYARDE
FC MERCURY
ENTENTE S DRUMETTAZ
GAPS
FC ST BALDOPH
SP COGNIN
ES TARENDAISE
AS BOZEL

Bonnes vacances aux Clubs



—Crédit  Mutuel—

COMMISSION FUTSAL

4 juillet 2022

Championnat futsal seniors Savoie— Haute Savoie Pays de Gex

Pour la saison prochaine, les districts 73 et 74 demanderont, avant validation de l'inscription, les renseignements suivants :

GYMNASSE

- Un créneau horaire fixe en weekend du Samedi 15h00 au Dimanche 21h00 ou un créneau fixe en semaine Au dela de 21h00.
- La transmission des nom, adresse et ville où se situe le gymnase principal.

RESPONSABLE

- Le nom, prénom, adresse, téléphone, mail du responsable.
- Le mail officiel du club

EQUIPE

- Couleurs des maillots domicile et extérieur.

CHANGEMENT DE DATE OU HORAIRE POUR UNE RENCONTRE

- l'application Footclub devra être systématiquement utilisée.
- Mini 5 jours avec **l'accord du club adverse et validation du district**. Il faudra donc anticiper avec le calendrier que le District s'engage à sortir complet avant le début de saison.

CHANGEMENT DE LIEU

- Avec Footclub également mais pas besoin de l'accord du club adverse.

RENCONTRE

- Utilisation systématique de la F M I (feuille de match informatisée)
- Si problème technique, rapport sur incident FMI à envoyer au district, le score et scanner de la feuille de match papier (jusqu'au lendemain).



Comptes-Rendus

PROBLEMES DIVERS

Tout les incidents, absence d'arbitre, réception défailante.... doivent remonter aux districts sous forme de mails émis avec la boîte mail officielle du club.

DATE D'INSCRIPTION

Samedi 03 Septembre 2022 auprès du District de Savoie

COMMISSION des ARBITRES



Président : M. Daniel DESMARIEUX, Port : 06 75 93 17 52
Vice-Président : M. Jacky MESTACH, Port : 06 15 20 07 75

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion du 04 juillet 2022

La CDA

Mrs Daniel DESMARIEUX, Jacky MESTACH, Florent BURLOUX

Excusés : Mrs Luc ALIX, Emmanuel BONTRON, Gérard SOTO, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD

Absent : M. Corentin FOUGERARD

COURRIERS

Pour la saison 2022-2023 : dossiers de renouvellement reçus :

- M. Faical REMILI (VAL D'HYERES)
- M. Chérif GUENTRAH (LA BRIDOIRE)
- M. Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ)
- M. Benoit TASSARD (CŒUR DE SAVOIE)
- M. Semchdine BOUCHELAGHEM (AIX LES BAINS)
- M. Said SERBI (A PORT CROIX ROUGE)
- M. Christophe DUPAYS (DRUMETTAZ)
- M. Wilfried BIEN (FC NIVOLET)

Comptes-Rendus

FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE – SAISON 2022 / 2023

Retrouvez ci-dessous les dates de la prochaine formation Initiale d'Arbitrage



à destination des candidats arbitres jeunes et seniors.
Elle se déroulera en internat (sur le site de LESCHERAINES)

Aux dates suivantes :
Du vendredi 21 octobre 2022 au dimanche 23 octobre 2022 (séance 1 à 6)
Et



(Au DISTRICT de FOOTBALL de SAVOIE -MAISON DES SPORTS- CHAMBERY) à la date suivante :

Le samedi 29 octobre 2022 (séance : 7 administrative et examen)

Clubs, à partir du 1^{er} juillet, un nouveau logiciel de gestion des formations sera opérationnel.
Par conséquent, les inscriptions s'effectueront en ligne directement sur le site Internet de la Ligue.

Les clubs en situation d'infraction au statut d'arbitrage, sont donc invités à présenter des candidats
(Bien-sûr selon vos possibilités)

CLASSEMENT DES ARBITRES – SAISON 2021 et 2022

Le classement arbitre de la saison 2021-2022 et l'affectation pour la saison 2022-2023, a été établi conformément au règlement intérieur de la Commission de District de l'Arbitrage.
Ces classements ont été effectués sur la base des observations pratiques, de la note obtenue lors du questionnaire des connaissances théoriques et de la note de comportement.

Comptes-Rendus

Ces décisions sont susceptibles d'appel, devant la Commission d'Appel du District dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification, dans le respect des dispositions de l'article 190 des Règlements Généraux de la F.F.F.

DOSSIER MEDICAL - RAPPEL TRES IMPORTANT

Mesdames, Messieurs les Arbitres
et
Information aux clubs

Vous devez remplir un dossier médical arbitre « DMA ».

Constat : Chaque saison, quelques arbitres voient leur formulaire d'examen refusé par la Commission Médicale, soit parce qu'il est mal rempli, soit parce que la visite médicale n'était pas complète.

Nous vous invitons donc à présenter à votre médecin cette notice, afin de le sensibiliser (s'il ne l'est déjà) au caractère spécifique et obligatoire de cette consultation.

Attention comme cela vous a été annoncé depuis longtemps avec un délai laissé par la FFF de 3 ans, votre dossier médical ne pourra pas être validé **si vous n'avez pas fourni l'échographie cardiaque.**

A fournir 1 seule fois dans votre carrière pour les arbitres MAJEURS (jeunes ou séniors).

Sans la réalisation de votre échographie cardiaque, votre dossier ne pourra pas être validé et aucun délai supplémentaire ne sera accordé Si ce n'est pas le cas, vous devrez réaliser cet examen pour valider votre dossier médical.

P.S. : Ces examens médicaux, longs et spécifiques, justifient des honoraires supérieurs aux honoraires habituels (selon l'usage 1,5 C).

Il s'agit d'une visite de prévention, et conformément aux règles en vigueur de l'Assurance Maladie, les honoraires ne sont pas remboursables par la Sécurité Sociale. Une note d'honoraires sera délivrée.

RESULTAT EXAMEN LIGUE



Les résultats de l'examen pour le niveau Ligue sont parvenus ce jour.

M. Kylian BEAUCHOT (LAISSAUD) reçu en tant que JEUNE ARBITRE de LIGUE

M. Maxime LAMBERT (CSF) reçu en tant que JEUNE ARBITRE de LIGUE

M. Remi LEFEBVRE (HAUTE COMBE DE SAVOIE) reçu JEUNE PRE-LIGUE

M. Noah VIERA-GIRARD (CSF) reçu JEUNE PRE-LIGUE

M. Hugo RESCH (AIGUEBELLE) reçu JEUNE PRELIGUE

Sont invités à amplifier leur travail pour pouvoir accéder le niveau LIGUE

Comptes-Rendus

M. Salim ABADDAR (C A M)
M. Badhr CHAMMY (ISERE)

La CDA félicite tous les candidats pour la réussite à cet examen et invite les autres à amplifier au maximum, leurs connaissances théoriques pour atteindre le niveau Ligue.

COMMISSION STATUT ARBITRAGE

La Commission : Mrs. Daniel DESMARIEUX (Président), Daniel MAILLAND-ROSSET, Hervé TRONCY, Francis MOREL – BIRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Alphonse LOMBARD

COURRIERS – MAIL - CLUB

DEMANDE DE CLUB POUVANT BENEFICIER DE L'ARTICLE 45 POUR LA SAISON 2021/2022 : POSSIBILITE LICENCE MUTATION SUPP

Dossier MONTMELIAN

La commission enregistre la demande du club de MONTMELIAN qui sollicite la possibilité d'utiliser sa mutation supplémentaire dans l'équipe seniors évoluant en équipe de CHAMPIONNAT D1

La Commission enregistre votre demande.

Dossier COGNIN SP

La commission enregistre la demande du club de COGNIN SP, courrier concernant le statut d'arbitrage Art 45. Demande de mutations supplémentaires, correspondante à la situation du club.

La Commission : Aucune possibilité de mutation supplémentaire sur la saison 2021-2022

Votre situation statut d'arbitrage, vous sera communiqué, par email.

Comptes-Rendus

CLUBS POUVANT BENEFICIER DE L'ARTICLE 45 POUR LA SAISON 2021/2022 :
POSSIBILITE LICENCE MUTATION SUPP

| CLUBS | N°club | Nombre de Mutés Supp |
|------------------|--------|----------------------|
| U.S MODANE | 542485 | 1 |
| E.F. CHAUTAGNE | 551644 | 1 |
| U.S. LA RAVOIRE | 518768 | 1 |
| MERCURY F.C | 527005 | 1 |
| F. C. ST BALDOPH | 532826 | 1 |
| MONTMELIAN A. S | 504230 | 1 |
| U.S.C AIGUEBELLE | 515259 | 1 |

Le club qui, pendant les deux saisons précédentes, a compté dans son effectif, au titre du Statut de l'Arbitrage en sus des obligations réglementaires, y compris les clubs non soumis aux obligations, un arbitre supplémentaire non licencié joueur, qu'il a amené lui-même à l'arbitrage, a la possibilité d'obtenir, **sur sa demande**, un joueur supplémentaire titulaire d'une licence frappée du cachet « mutation » **dans l'équipe de Ligue ou de District de son choix définie pour toute la saison avant le début des compétitions.**

Cette mutation supplémentaire est utilisable pour toutes les compétitions officielles, y compris nationales.



Annexes de ce Foot Savoie

Amendes

Programme formations bénévoles

Infos PSA